



Patrice Beck (dir.)

## Une ferme seigneuriale au XIV<sup>e</sup> siècle La grange du Mont (Charny, Côte-d'Or)

Éditions de la Maison des sciences de l'homme

---

# 1. Introduction

## Introduction

Patrice Beck

---

DOI : 10.4000/books.editionsmsmh.34480

Éditeur : Éditions de la Maison des sciences de l'homme

Lieu d'édition : Paris

Année d'édition : 1989

Date de mise en ligne : 1 juin 2022

Collection : Documents d'archéologie française

EAN électronique : 9782735125722



<http://books.openedition.org>

### Référence électronique

BECK, Patrice. 1. Introduction In : *Une ferme seigneuriale au XIV<sup>e</sup> siècle : La grange du Mont (Charny, Côte-d'Or)* [en ligne]. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1989 (généré le 15 novembre 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/editionsmsmh/34480>>. ISBN : 9782735125722. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.editionsmsmh.34480>.

---

Le texte seul est utilisable sous licence . Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

# 1. INTRODUCTION

Patrice Beck

## 1.1. DU SITE À L'ENQUÊTE

Le site de la grange du Mont a été découvert fortuitement au cours du printemps 1980. La Caisse des dépôts et consignations entreprenait alors de rentabiliser les étendues forestières qu'elle possède en Côte-d'Or sur la commune de Charny, dans les monts d'Auxois (**fig. 1**). Au lieu-dit « Bois d'Amont » ou « Bois de Charny », à quelques dizaines de mètres à l'ouest de la route de Mont-Saint-Jean à Charny (1), le défrichement des taillis préparant une plantation de résineux faisait apparaître sur une grande étendue un ensemble remarquable d'indices topographiques et pédologiques : des bombements pierreux parfois soulignés de fragments de tuiles rondes et accompagnés d'alignements de pierres.

Ils ont attiré l'attention de MM. Canat et Laprée, exploitant des terres voisines et membres d'une association culturelle locale : les Amis de Mont-Saint-Jean. Alertée par celle-ci, la direction des Antiquités historiques de Bourgogne dépêcha René Goguy pour effectuer un survol aérien de la zone. Sur les clichés pris fin mars 1980, les éléments du terrain s'organisaient clairement (**fig. 2 et 3**), dessinant une enceinte ovalaire d'environ 240 m sur 160 m d'extension et, à l'intérieur, quatre vastes constructions quadrangulaires non jointives disposées autour d'une cour, deux enclos associés à l'un de ces édifices, trois autres structures encore, non identifiables précisément : une double dépression ainsi qu'un bombement circulaire au centre de l'espace défini par les bâtiments et, au nord, des alignements pierreux couverts de fragments de tuiles.

Au sol et bien que la terre ait été retournée en vue de la plantation, aucun mobilier n'accompagnait les indices, sinon quelques rares tessons de céramique grise tournée qui ne pouvaient, malgré leur caractère atypique, se confondre avec des productions protohistoriques ou évoquer les concentrations qui dénoncent généralement les gisements antiques. Ils suggéraient une occupation plus tardive, sinon

brève du moins homogène. D'autres éléments venaient conforter cette hypothèse.

Cet établissement est situé sur un plateau séparant le bassin du Serein à l'ouest de celui de l'Armançon à l'est en un point où convergent les limites de six territoires communaux actuels (**fig. 4**). L'époque de formation de ces derniers ne peut certes être précisément définie mais le site archéologique paraît avoir été installé aux confins de terroirs préexistants, en un lieu naturellement très défavorisé, aujourd'hui négligé par l'agriculture et dont l'exploitation dans le passé n'a pu qu'être épisodique et extensive.

Comment imaginer en effet que cette zone ait pu être très attractive et accueillir de nombreuses et longues occupations ? Ici, seul le paysage, le point de vue, accorde au lieu un intérêt : le regard embrasse largement l'horizon, notamment vers l'ouest jusqu'aux premiers contreforts du Morvan. Mais il s'agit là d'une perception toute récente car, il y a peu encore, le regard devait être étroitement limité par les massifs boisés couvrant ce relief culminant à 580 m d'altitude, où le climat sait être rude.

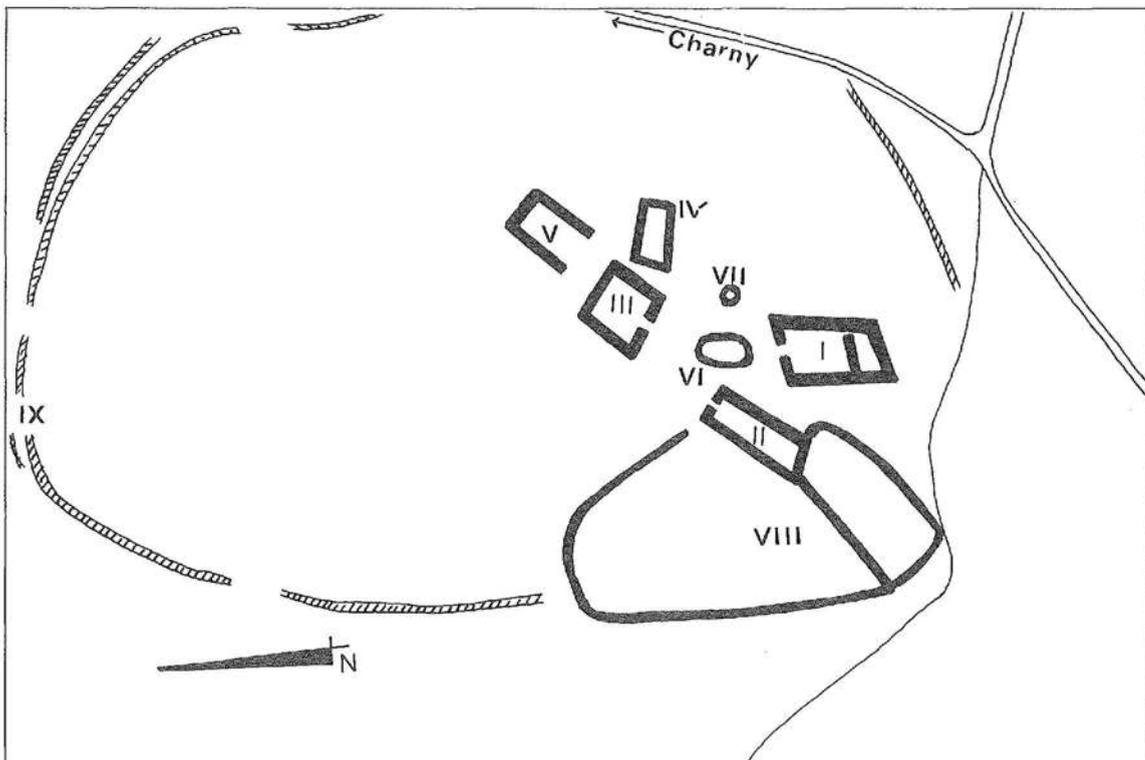
Le sol ne corrige pas, tant s'en faut, le tableau. Léger certes mais peu profond et caillouteux, constitué d'argile calcaire résultant de la décomposition de la table rocheuse toute proche, à peine amendé par l'humus de la couverture végétale, il est surtout aride et sec. L'eau est sinon rare du moins éloignée de la surface. Les eaux de pluie s'infiltrant rapidement, ne sont gardées qu'un instant dans quelques rares dépressions argileuses et les résurgences les plus proches du site, installé à 565 m d'altitude, se localisent sur les pentes à une cote très inférieure : d'au moins 45 m au sud-ouest, en « La Grande-Montagne » ; de plus de 100 m au nord-est, « En Vaseau » sur Thorey-sous-Charny ; et le puits voisin de la rente de La Borde, au nord vers Charny, s'ouvre à une altitude inférieure de 35 m (**fig. 5**).

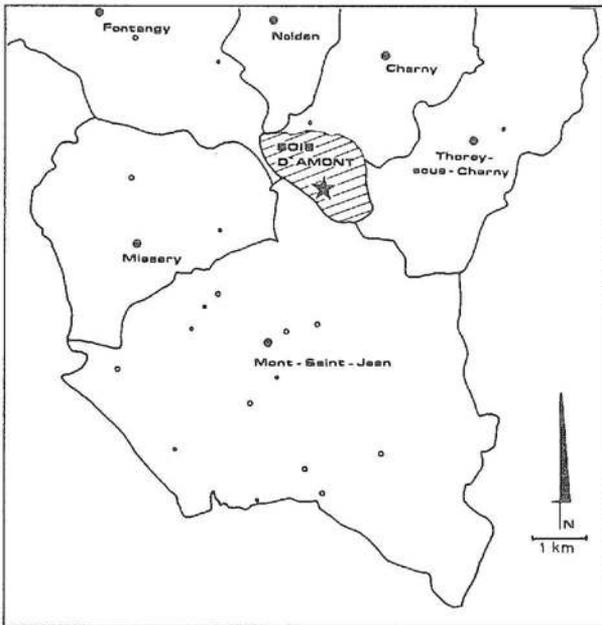
Il est significatif de remarquer que notre site et celui de la rente de La Borde, aujourd'hui tous deux désertés, sont les seuls établissements repérés à s'être aventurés aussi haut sur la « Montagne » : tous les



● Fig. 2 – Vue aérienne du site avant la fouille, du sud-ouest (cliché R. Goguey, 30.03.1980).

● Fig. 3 – Interprétation de la photographie aérienne ci-dessus (fig. 2).





● Fig. 4 – Le site dans l'organisation des limites communales actuelles.

autres, bourgs, hameaux ou fermes, actifs ou abandonnés, se localisent sur les versants du relief, au-dessous de la courbe des 500 m.

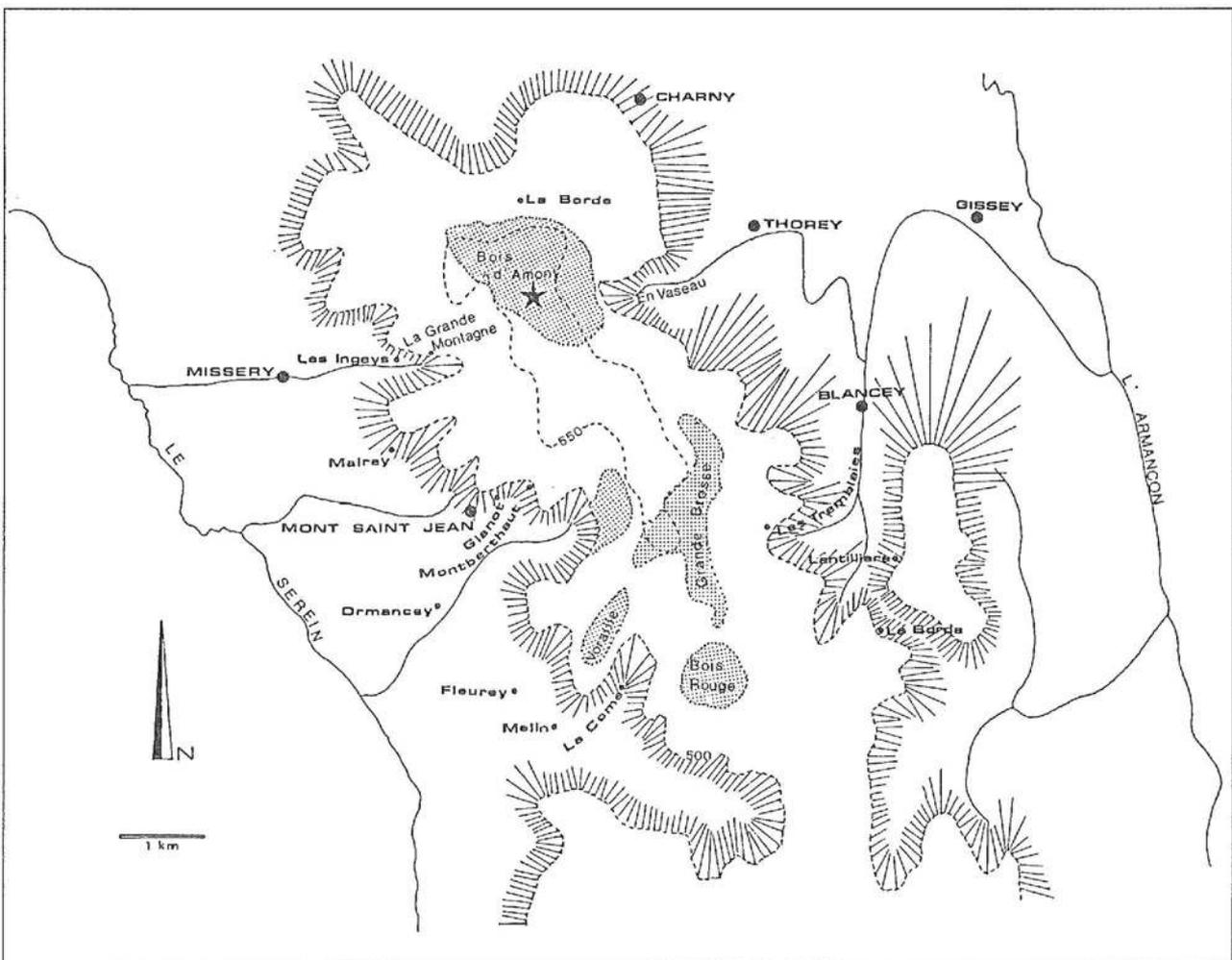
L'âpreté de ce milieu est en outre clairement énoncée dans les documents d'archives. Dès son apparition dans les textes, au XIV<sup>e</sup> s., la zone est décrite comme un confin couvert de bois de médiocre rapport et de taillis. Quelques documents y situent cependant, entre 1330 et 1462, un établissement humain : la grange du Mont, ferme domaniale dépendant du château de Mont-Saint-Jean.

Ainsi, données de terrain et d'archives s'accordaient-elles bien pour faire du gisement archéologique les vestiges de cette grange du Mont : les restes d'un établissement agricole médiéval, tardivement intercalé dans le réseau des terroirs villageois et sans doute rapidement abandonné.

## 1.2. LES NÉCESSITÉS DE L'INTERVENTION

Plusieurs facteurs incitaient alors à poursuivre l'enquête. Malgré toutes les précautions prises par les propriétaires et les gestionnaires du terrain, les ves-

● Fig. 5 – La grange du Mont dans son contexte géographique.



tiges affleurant ne pouvaient que souffrir des passages répétés d'engins que nécessite dans les premières années l'entretien d'une plantation.

Mais surtout, la découverte du site permettait de rouvrir le dossier des « granges ». Ces exploitations domaniales isolées n'avaient essentiellement été étudiées jusqu'alors que dans leurs aspects économiques et leur impact sur le peuplement des campagnes, voire dans leur aspect architectural quand des structures restaient apparentes ; et seuls les établissements monastiques avaient retenu l'attention. Citons pour la Grande-Bretagne les travaux de M. Beresford (1964) et de C. Platt (1969), pour la France ceux de M. David Roy (1973), du père A. Dimier (1973, 1974) et de P. Bonnet-Laborde (1985), ceux de Ch. Higouet, notamment sur la grange de Vaulerent (1950, 1965), de M. Bourin-Derruau en Lauragais (1983) ; citons encore les communications présentées en 1981 au colloque de Flarans (Economie cistercienne 1983) et pour la Bourgogne, pays de monastères s'il en est, les recherches sur les granges d'Ouges (Martin-Lorber 1957), d'Echarlis (Despons-Clément 1981), de Repans (Beck 1975), sur les ensembles domaniaux des abbayes de La Bussière (Colombet 1976-77) et de Cîteaux (Poloni 1981).

De ces établissements, l'origine et les modalités de formation, la nature des composantes et l'évolution des structures de production ont été bien explorées : de là, des modèles historiques d'occupation des sols et d'économie rurale ont été proposés. Désormais, personne ne met en doute le rôle moteur des granges monastiques dans les grands défrichements du XII<sup>e</sup> s. et dans la reconstruction de l'économie rurale après les crises du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> s. ; personne ne conteste que ces grands domaines sont le fruit d'une politique très élaborée d'appropriation et de gestion des terres, qu'ils sont, en échappant notamment aux contraintes de l'exploitation communautaire, le creuset d'innovations en matière de techniques d'exploitation, les lieux où se dessinent les premières spécialisations agricoles et se forment les premières concentrations de capitaux. Personne enfin n'ignore les mutations qui affectent leur mode de gestion : le faire-valoir direct des premiers temps, les baux d'amodiation à partir du XIV<sup>e</sup> s. qui s'allongent progressivement « à plusieurs vies » renouvelables, voire même les contrats d'envillagement qui, aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s., entérinent la réussite de certains de ces établissements, notamment en matière de démographie, et concrétisent ainsi leur profond et durable impact sur le peuplement et l'exploitation du sol (2).

L'analyse attendait toutefois d'être étendue à d'autres granges, en particulier aux fermes des seigneuries laïques ; elle méritait en outre d'être complétée par une approche matérielle, archéologique du phénomène, dépassant l'étape de la reconnaissance de terrain.

Le site de la grange du Mont offrait la possibilité d'aborder la réalité matérielle de l'un de ces établissements : ses bâtiments, son outillage et son équipement domestique.

Enfin, l'enquête était en Bourgogne d'autant plus riche d'informations que de précieuses comparaisons pouvaient être établies avec les données recueillies sur le site du village de Dracy, situé dans l'Arrière-Côte beaunoise et déserté à la fin du XIV<sup>e</sup> s. (3).

### 1.3. ORGANISATION ET TECHNIQUES DE LA FOUILLE

Le site a fait l'objet, entre 1980 et 1984, de cinq campagnes de fouilles : au total, quinze semaines de terrain rassemblant en moyenne une dizaine de participants qui ont reçu un accueil et une aide jamais mesurés de la part des élus et des habitants des bourgs voisins, notamment des membres de l'association les Amis de Mont-Saint-Jean auxquels ce livre est dédié.

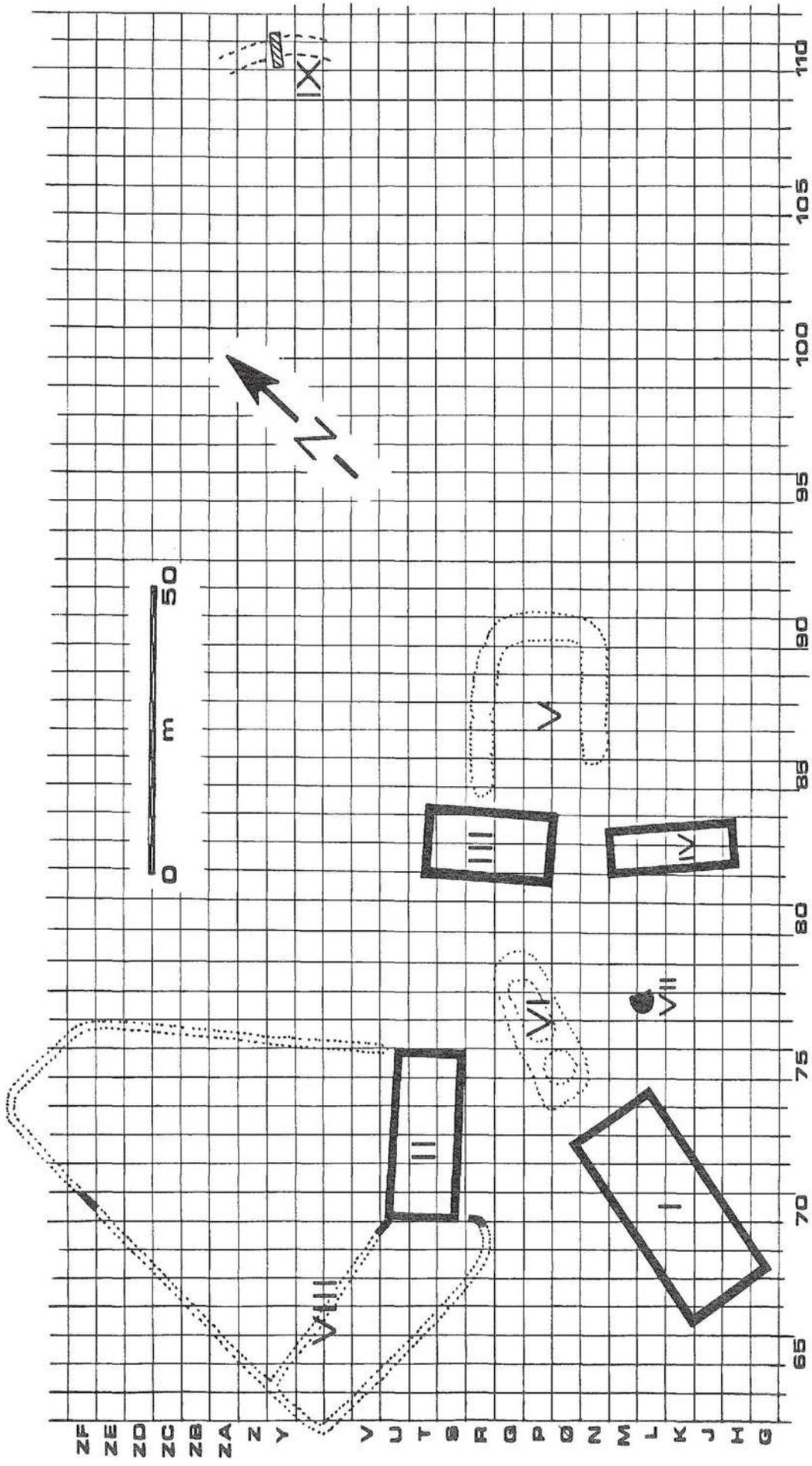
Raccordé aux routes de desserte de la zone, un quadrillage général à mailles de 5 m de côté a été implanté sur le gisement (**fig. 6**) : il devait permettre la réalisation progressive du plan d'ensemble à partir des relevés sectoriels effectués au fur et à mesure de la découverte des vestiges. Il a adopté l'orientation majeure des alignements visibles au sol avant la fouille : chaque sondage pouvait alors présenter au moins une section perpendiculaire aux structures et faciliter ainsi la lecture de l'agencement stratigraphique du terrain à leur contact.

Tous les indices visibles au sol ou à la photographie aérienne ont été explorés au moins partiellement (**fig. 7**). Partout la fouille a rencontré une stratigraphie peu importante, épaisse d'au plus 1,50 m, sans difficultés majeures d'interprétation ; elle a mis au jour des structures très arasées certes, mais toujours suffisamment bien conservées pour être aisément perçues ; elle a enfin individualisé une seule phase d'occupation, sans grands remaniements ni accidents notables.

Malgré ces facilités d'approche et d'analyse, il était impensable d'envisager l'exploitation globale du gisement dont l'extension minimum, matérialisée par l'enceinte, voisine les 4 ha. Si la recherche s'est attachée dans tous les secteurs à atteindre le sol vierge, elle s'est, en superficie, plus ou moins développée en fonction de la densité des trouvailles et de la complexité des situations rencontrées. Des sondages limités ont suffi à reconnaître la nature et la position exactes de certains éléments : l'enceinte générale IX constituée d'un fossé peu profond et d'une maigre levée de terre sur le bord interne ; les limites des enclos VIII dessinées par des murets ; la structure V, vestige probable d'une galerie à trois côtés couverte de tuiles, dont subsiste le soubassement ; les dépressions VI signalant sans doute au centre de l'espace construit une zone d'extraction de pierres de toiture.

D'autres secteurs ont en revanche concentré les efforts : la structure VII qui s'est révélée être un four à pain et les édifices I à IV.

Dans ces derniers, que les indices au sol désignaient comme très vastes, l'utilisation d'un engin mécanique – une pelleuse à petit godet montée sur roue – a permis d'extraire rapidement les couches superficielles et de reconnaître l'ensemble du bâti. Le danger est grand, on le sait, à procéder ainsi sur un site archéologique, mais toutes les précautions furent prises : des sondages préliminaires donnèrent la position et l'orientation précises des murs ainsi que la composition stratigraphique. Cette dernière s'est révélée ici très classique, spécifique d'édifices écroulés sur eux-mêmes et extrêmement pauvre en mobiliers jusqu'aux sols d'occupation. La pelle mécanique a ôté la couche humifère largement perturbée par les travaux d'aménagement de la plantation, puis la couche de moellons et



● Fig. 6 – Plan général des structures découvertes.



● Fig. 7 – Vue aérienne du site en cours de fouille, du sud-ouest (cliché R. Goguey, 1.10.1983).

de terre résultant de la destruction des murs : elle s'est arrêtée au contact de la couche de destruction des toitures, constituée de pierres plates, de « laves ».

Les sols, avec le mobilier et les aménagements éventuels, étaient ainsi préservés : sur de larges surfaces dans les bâtiments I à III et en totalité dans le bâtiment IV, ils ont été dégagés à la main, enregistrés précisément.

Les extérieurs n'ont pas été négligés. Chaque sondage ouvert sur un bombement pierreux, c'est-à-dire sur un mur probable, a été étendu de part et d'autre si bien qu'au voisinage immédiat des édifices, autour du four VII et à proximité des murs d'enclos, le sol extérieur a été reconnu. Il l'a été aussi dans la cour sur 150 m<sup>2</sup>, entre le four VII et le bâtiment IV qui s'est révélé être l'habitation. Aucun indice particulier sinon un léger bombement circulaire ne signalait cette zone ; c'est sa position privilégiée entre deux structures que l'on imagine aisément accueillir de nombreuses activités, sa fonction de lieu de passage obligé qui ont retenu notre attention. La fouille y a rencontré une vaste et très riche aire de rejets : déchets culinaires, outillages domestiques et de production brisés ou perdus, largement absents ailleurs sauf dans le bâtiment IV, furent ici trouvés en abondance, mêlés de terre fortement chargée de cendres. Ils ont été enregistrés d'abord en trois dimensions dans un sondage pilote, puis dans des unités de ramassage d'1 m de côté, par couche d'environ 5 cm d'épaisseur.

Au terme des cinq campagnes de fouilles, 1 470 m<sup>2</sup> étaient explorés : 530 m<sup>2</sup> jusqu'au sol vierge, 940 m<sup>2</sup>, dans les édifices, jusqu'à la couche de destruction de la toiture. La fouille du site, on le voit, est loin d'être exhaustive, mais toutes les structures majeures ont été reconnues, certaines entièrement. Les extérieurs ont été largement étudiés et si la fouille peut y être poursuivie, elle serait à l'évidence de moins en moins fructueuse : tous les indices au sol ont été épuisés et rien ne viendrait maintenant guider l'emplacement des sondages ; les découvertes éventuelles seraient sûrement répétitives. Plus de 5 500 tessons de céramique et 2 800 fragments osseux, plus de 300 objets ou parties d'objets, essentiellement métalliques, ont été collectés. L'ensemble archéologique rassemblé est certes lacunaire : la récupération et la destruction ont fait disparaître des éléments et créé des vides documentaires. Le recours aux données historiques et ethnographiques les a au moins partiellement comblés.

Aujourd'hui, les mobiliers font partie des collections du Musée national des arts et traditions populaires à Paris, mais un prêt de longue durée devrait leur faire regagner la Bourgogne où les pièces principales seront visibles dans les vitrines du Musée archéologique de Dijon ; les vestiges immobiliers font l'objet d'un projet de restauration et de présentation au public ; ce livre collectif tente d'élaborer une synthèse de l'ensemble et de montrer son intérêt historique (4).

## NOTES

- (1) Carte IGN, Pouilly-en-Auxois/XXIX-23, 1, 2, 1957. Coordonnées Lambert : 757-259, 5. Commune de Charny, plan cadastral de 1818, mis à jour en 1958 : section C, feuille unique.
- (2) L'analyse de Jean Chiffre (1982) est à cet égard exemplaire : Cîteaux transforme ainsi en village ses granges de Crepey, Gergueil, Détain et fonde les villages de Saint-Nicolas et de Saint-Bernard en Beaunois et Nuiton ; plus au nord, sur le plateau châtilonnais, les abbayes d'Oigny et de Fontenay accèdent de même, entre 1508 et 1579, à la demande des tenanciers de six de leurs granges. Voir aussi Simonot-Bouillot 1962.
- (3) Achevée en 1979, la fouille n'a jusqu'à présent suscité que des articles évoquant des points précis, et une publication partielle : « Le village bourguignon de Dracy » ; In : AVD 1970, p. 95-171.
- (4) En 1988, le manuscrit étant en passe d'être édité, R. Goguy effectuait un nouveau survol du site et, à environ 700 m au nord des vestiges de la grange, immédiatement à l'ouest de la route de Charny, apparaissait un vaste quadrilatère. Il s'agit sans doute d'un enclos comme le suggère sa superficie de plusieurs milliers de m<sup>2</sup> ; sa datation ne peut être établie mais la régularité de son plan évoque un aménagement sinon tardif du moins postérieur à l'occupation de la grange du Mont.

#### ■ PARTICIPANTS AUX FOUILLES : 1980-1984

**Ecole des hautes études en sciences sociales** : P. Beck, C. Bossard-Beck, Ph. Gourdin, Y. Gourgousse, M.-A. Morisson, J.-M. Pesez, D. Renaux, M. Zannettacci.

**Universités de Paris** : F. Augier, S. Barthélémy, A. Bouchette, H. Boutonnet, C. Gland, Ph. Jaquet, G. Martin, M.-C. Prince, D. Proust-Gourdin, L. Roblin.

**Université de Dijon** : L. Beaucamps, M.-P. Bizouard, S. Bourgeois, C. Canat, F. Girardin, M. Maerten, B. Martin-Gourgousse, J.-C. Sosnowski.

**Université de Bari (Italie)** : I. Blattman, C. Campione, F. Carofiglio, R. Gambatesa, F. Rinaldi.

**Association des Amis de Mont-Saint-Jean** : B. Canat, F. Cantereau, J.-P. Garreau, P. Laprée, J.-P. Nevers.

#### ■ AUTEURS DE LA PUBLICATION : 1985-1986

**Enquête historique** : P. Beck et C. Bossard-Beck.

**Enquête ethnographique** : M.-A. Morisson.

**Etude des structures** : P. Beck.

**Etude du mobilier céramique** : P. Beck et L. Roblin.

**Etude du mobilier ostéologique** : C. Bossard-Beck.

**Etude du mobilier métallique** : Y. Gourgousse et B. Martin-Gourgousse.

**Etude du mobilier monétaire** : J.-M. Poisson (Ecole des hautes études en sciences sociales).

**Photographies, clichés** : P. Beck.

**Photographies, tirages** : C. Jay (Musée national des arts et traditions populaires).

**Dessins, structures** : participants et P. Beck.

**Dessins, mobiliers, élévations** : B. Parent (École des hautes études en sciences sociales).

**Restauration des mobiliers** : Ph. Langot et V. Montembault, laboratoire du Musée national des arts et traditions populaires.

**Analyses métallographiques** : Y. Beaucamps, Laboratoire de diélectrique, faculté des Sciences, université de Dijon.

**■ FINANCEMENTS : 1980-1986**

**Ministère de l'Education nationale :** Centre interuniversitaire d'histoire et d'archéologie médiévales (Ecole des hautes études en sciences sociales - université de Lyon II), 1980-1986, crédits de fonctionnement.

**Ministère de la Culture et de la Communication :** AFAN, 1981-1984, crédits de fouilles programmées ; direction des Antiquités historiques de Bourgogne, 1980, crédits de sauvetage ; direction du Patrimoine, sous-direction de l'Archéologie, 1985-1986, crédits d'aide à la publication ; direction de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites de Bourgogne, 1983, concours des chantiers de bénévoles ; direction des Musées de France, 1984-1985, crédits d'acquisition du Musée national des arts et traditions populaires.

**Conseil régional de Bourgogne :** 1984, crédits CRAB.

**Conseil général du département de la Côte-d'Or :** 1982-1985, crédits CODRAC.